



# COMMUNAUTE DE COMMUNES CCA 800

## « Espace Levier – Val d’Usiers »

Arc-Sous-Montenot, Bians-Les-Usiers, Chapelle d’Huin, Evillers, Gevresin,  
Goux-Les-Usiers, Levier, Septfontaine, Sombacour,  
Villeneuve d’Amont et Villers-Sous-Chalamont

**COMPTE RENDU DE LA REUNION ORDINAIRE N° 18  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
DU LUNDI 19 DECEMBRE 2016 – 20 H 00**

Sur convocation du Conseil de Communauté en date du 13 décembre 2016 adressée par le président  
Nombre de membres en exercice : 28

L’an deux mille seize, le dix-neuf décembre à vingt heures, se sont réunis les membres du conseil communautaire comme suit :

présents : Patrick GRILLON, Elisabeth LEPEULE (Arc sous Montenot), André SALOMON, Gilles MONNIER, Carmen GIRARD (Bians les Usiers), Dominique MAMET, Dominique FAIVRE (Chapelle d’Huin), Jean-Philippe DESCOURVIERES, Bernard BICHET (Evillers) René MARESCHAL, Michel GUICHARD (Gevresin), Eric BOURGEOIS, Claudine CATTET, Pierre GRILLET (Goux les Usiers), Guy MAGNIN FEYSOT, Michel MAGNET, Martine BOLE, Gaëlle LONCHAMPT, Frédéric DOLE (Levier), Christian RATTE, Jérémie GUYOT (Septfontaine), Maryse JEANNIN, Marie-Jeanne LECHINE, Louis SIEVERT (Sombacour), Martine GRASSA, Marie-Claire MONNIN (Villeneuve d’Amont) Claude COURVOISIER, Simon COURTET (Villers sous Chalamont)

Formant ainsi la majorité des membres en exercice.

Étaient absent(s) excusé(s) : Eric BOURGEOIS, Gilles MONNIER,

Absents ayant donné procuration : Gaëlle MAUGAIN à Guy MAGNIN FEYSOT,

Secrétaire de séance : Maryse JEANNIN

### ORDRE DU JOUR :

- Intervention de Philippe ALPY et Charles MOUGEOT – Etablissement Public Foncier
- Intervention de Monsieur Thierry GREGOIRE - MAZARS
- Validation du compte rendu n° 17 du 21/11/2016
- Relais petite enfance – convention à renouveler
- Concours du receveur municipal – attribution d’indemnité
- Vote de crédits – ajustement fin d’année
- Autorisation de mandater les dépenses d’investissement à hauteur de 25 % avant le vote du budget 2017
- Attribution du marché – mission de contrôle des installations d’assainissement (SPANC)
- Informations :  
Relais petite enfance (Maryse), ADMR –Fillien assistance (Guy), Banque alimentaire (Guy), Plan Local d’Urbanisme Intercommunal – PLUI (Christian), personnel du musée (Christian), demande de la société ADVENTURE pour établir du paramoteur (Christian), information sur la GEMAPI (Christian), contrat d’entretien espace Carouge, école de Sombacour (Michel), consultation pour photocopieurs (Dominique FAIVRE)
- Questions diverses

#### 1. Intervention de Philippe ALPY et Charles MOUGEOT – Etablissement Public Foncier

Le conseil communautaire a voté à l’unanimité l’adhésion à l’EPF – Etablissement Public Foncier, après avoir entendu les explications et les exemples donnés par Messieurs ALPY et MOUGEOT. L’EPF doit nous faire passer le modèle de délibération à prendre.

#### 2. Intervention de Monsieur Thierry GREGOIRE – MAZARS

Cette intervention porte plus particulièrement sur le transfert des compétences eaux usées, eaux pluviales et eau potable. Le cabinet MAZARS a déjà collecté un certain nombre de renseignements relatif à ce transfert de compétences afin de procéder à une analyse très fine de chaque commune et syndicat.

Il manque encore quelques renseignements de diverses communes – Merci aux intéressés de bien vouloir faire le nécessaire. Il ressort après réflexion que la prise de compétence pourrait être plus rapide que prévu, en effet le projet de construction de deux stations d'épuration nouvelles sur le Val d'Usiers et Levier va conduire à cette prise de compétence relativement rapidement.

### **3. Validation du compte rendu n° 17 du 21/11/2016**

Pas d'observations - validé à l'unanimité

### **4. Relais petite enfance – convention à renouveler**

Le conseil communautaire, vote à l'unanimité la reconduction de convention avec le CCAS de Pontarlier et le Relais petite enfance.

### **5. Concours du receveur municipal – attribution d'indemnité**

Attribution de l'indemnité au receveur municipal est votée à l'unanimité moins une abstention.

### **6. Vote de crédits – ajustement fin d'année**

Les budgets de la Vrine et de champs Bégaud nécessitent des ajustements comptables. Les sommes annoncées n'étant pas arrêtées définitivement, le conseil communautaire approuve le principe de ces ajustements à l'unanimité et autorise le président à signer tous les documents nécessaires.

### **7. Autorisation de mandater les dépenses d'investissement à hauteur de 25 % avant le vote du budget 2017**

Le conseil vote à l'unanimité le principe.

### **8. Attribution du marché – mission de contrôle des installations d'assainissement ( SPANC)**

Le conseil communautaire vote à l'unanimité la proposition de la commission assainissement attribuant le marché au bureau d'étude VERDY pour les prestations suivantes :

- Diagnostic initial des installations d'assainissement non collectif : 85 € HT
- Mise en place des dispositifs neufs ou réhabilités
- Contrôle de conception et d'implantation (absence de visite de site), rédaction d'un certificat de conformité : 54.25 € HT
- Contrôle de bonne exécution des travaux, visite de site et rédaction d'un certificat de conformité : 175 € HT
- Contrôle lors des cessions d'immeuble : 175 € HT

Le président est autorisé à signer le marché et tous documents afférents à ce dossier.

### **9. Les informations qui suivent n'ont pas donné lieu à débat :**

Relais petite enfance (Maryse JEANNIN)

ADMR – Fillien assistance (Guy MAGNIN FEYSOT)

Banque alimentaire (Guy MAGNIN FEYSOT)

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal – PLUI (Christian RATTE) – dans l'attente du montant approximatif à donner par la DDT.

Personnel du musée (Christian RATTE) – Le contrat reste à 25 heures dont 7 heures à la disposition de la CCA pour développer diverses activités.

Demande de la société ADVENTURE pour établir du paramoteur (Christian RATTE) – renseignements pris auprès de la DDT : cette activité peut démarrer immédiatement sous réserve de l'autorisation de la mairie de Goux les Usiers. Nous sommes dans l'attente de la réponse de la SAFER sur la diminution du bail précaire.

Information sur la GEMAPI – Gestion des milieux aquatiques et protection contre les inondations (Christian RATTE et Philippe ALPY) : il est fait une description concernant les interventions sur les milieux aquatiques ainsi que sur l'état des berges relatives à la protection contre les inondations. Ces explications vont conduire la communauté de communes à intégrer à court terme le SMMAHD – Syndicat Mixte des Milieux aquatiques du Haut Doubs - qui gère la GEMAPI.

Contrat d'entretien espace Carouge, école de Sombacour (Michel MAGNET) : indique que nous sommes en attente des devis.

Consultation pour photocopieurs (Dominique FAIVRE) : est en cours d'élaboration du cahier des charges relatif à la consultation.